

Environnement

LES PESTICIDES

Les pesticides sont les seuls produits chimiques toxiques de synthèse à être délibérément répandus sur de vastes surfaces. Ils sont toxiques pour les gens parce qu'ils sont conçus pour tuer. Les pesticides proviennent de la recherche effectuée dans le cadre des armes chimiques. Les insecticides organophosphorés et les insecticides du groupe des carbamates, qui sont de grandes classes de pesticides contenant des centaines de produits homologués, s'inspirent en effet de la recherche des nazis sur les gaz neurotoxiques. Beaucoup d'autres pesticides ont été mis au point durant la période de la guerre froide, suivant la Deuxième Guerre mondiale.

À fortes doses, les pesticides tuent les gens. À petites doses, ils tuent les insectes et les animaux nuisibles. Les pesticides posent des problèmes particuliers pour la santé humaine et l'environnement.

Qu'est-ce qu'un pesticide?

« Pesticide » est un terme générique qui englobe tout ce qui sert à tuer des organismes nuisibles, et ces derniers sont tout ce dont les humains veulent se débarrasser.

« Pesticide » est une vaste classification qui comprend les insecticides (pour tuer les insectes), les herbicides (pour tuer les plantes), les fongicides (pour tuer les moisissures) et les rodenticides (pour tuer les rongeurs).

Les produits chimiques entrant dans la composition des pesticides ne sont pas spécifiques et, selon la dose et la précision de leur application, ils tuent des espèces non visées en même temps que les espèces ciblées. Ils peuvent être composés de substances biologiques ou de produits chimiques toxiques de synthèse. Nous verrons ici les pesticides toxiques de synthèse.

La campagne d'Unifor pour la prévention du cancer a été lancée en décembre 1997, à la réunion du Conseil des TCA. De nombreux types de pesticides peuvent causer le cancer et un cortège d'autres effets toxiques. Aidez-nous à prévenir des maladies et des décès inutiles.

Qui réglemente les pesticides?

Les pesticides doivent être enregistrés au gouvernement fédéral, en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*, avant de pouvoir être utilisés au Canada.

Le bureau de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire, relevant de Santé Canada, reçoit des informations d'Environnement Canada, d'Agriculture Canada et de Pêches et Océans Canada.

Une province ne peut pas décider d'utiliser un produit chimique qui n'est pas homologué auprès du gouvernement fédéral. Les provinces ont toutefois leur propre processus d'homologation, et elles peuvent, dans les faits, interdire l'emploi d'un pesticide sur leur territoire, même s'il a été approuvé à Ottawa. C'est ce qui s'est produit dans le cas de l'herbicide 2,4,5-T, dont l'emploi a été interdit aux États-Unis, en Suède et dans bien d'autres pays, mais qui avait été homologué au Canada par le gouvernement fédéral. Au début des années 1980, l'Ontario, la Saskatchewan et le Québec ont pris la décision indépendante d'en interdire l'usage sur leur territoire respectif.

L'interdiction de certaines substances est rendue d'autant plus difficile en raison des dispositions du chapitre 11 de l'ALENA (l'Accord de libre-échange nord-américain), qui permettent à des sociétés privées de poursuivre en justice les gouvernements canadiens lorsqu'ils considèrent qu'une loi constitue un frein au commerce ou entraîne l'expropriation

de leurs profits. Les mêmes pouvoirs sont détenus à l'échelle internationale dans l'ensemble de l'Organisation mondiale du commerce. Notre syndicat s'est opposé avec véhémence à ces atteintes aux droits des Canadiens afin que nos lois nationales puissent protéger nos concitoyens et notre environnement.

Est-ce que l'enregistrement d'un produit signifie qu'il est sans danger?

Nous répondons à cette question par un « Non » catégorique. Inlassablement, ceux qui prônent les pesticides (lesquels sont surtout, évidemment, les riches fabricants de pesticides) défendent ces produits en prétendant que l'enregistrement auprès du gouvernement fédéral est une garantie de leur sécurité. Il s'agit-là d'un non-sens. D'abord, quand on parle de substances conçues pour tuer des êtres vivants, il est impossible de croire qu'elles puissent être « sans danger ». La réglementation des pesticides ne vise qu'à mettre en balance les risques inhérents à leur emploi avec leurs avantages économiques. Beaucoup trop souvent, les substances chimiques continuent d'être utilisées parce que le gouvernement, qui subit d'énormes pressions de la part des fabricants de produits chimiques, décide que l'avantage économique est plus grand que le risque pour la santé humaine. Par exemple, comme le ministère fédéral de l'Agriculture (maintenant Agriculture Canada) l'a emporté sur la décision du ministère de la Santé (maintenant Santé Canada), le captane est encore utilisé. (Lavez soigneusement les fraises que vous achetez!)

Une fois que l'usage d'un produit chimique est homologué au Canada, il est extrêmement difficile de le faire interdire. Les gouvernements sont lents à passer à l'action. Parmi les produits chimiques déjà approuvés au Canada, et dont l'usage a été interdit depuis, mentionnons le DDT, l'alachlore, le fénitrothion et le 2,4,5-T (bien que, pour ce dernier, le gouvernement ait laissé l'homologation arriver à expiration sans l'interdire de façon officielle).

Malheureusement, les gouvernements agissent comme si les produits chimiques avaient des droits constitutionnels et qu'ils devaient être présumés innocents jusqu'à preuve du contraire. Pourtant, lorsque la santé de l'environnement et des personnes est en jeu, les substances chimiques devraient être présumées coupables jusqu'à ce que l'on ait fait la preuve de leur innocence.

Quels sont les principaux sujets d'inquiétude à propos des pesticides?

Chaque pesticide est unique et peut provoquer des problèmes qui lui sont propres. À titre d'exemple, le bromure de méthyle, un fumigant communément utilisé, est extrêmement toxique et provoque un grand nombre de décès attribuables à des expositions professionnelles, en plus d'être responsable en partie (de 5 à 10 pour cent) de l'appauvrissement de l'ozone.

Il est essentiel d'interdire le bromure de méthyle si nous voulons conserver la couche d'ozone qui protège tous les êtres vivants des rayons nocifs du soleil. Le Canada s'est engagé à interdire peu à peu le bromure de méthyle d'ici 2001.

Mais surtout, l'utilisation des pesticides est associée à deux conséquences : la toxicité dans l'environnement et des problèmes de santé chez les humains.

Préoccupations environnementales

Le livre de Rachel Carson, *Silent Spring*, publié en 1962, constituait un dossier terrifiant sur les dommages environnementaux causés par les pesticides. Cet ouvrage révolutionnaire a lancé le mouvement écologiste moderne.

Aujourd'hui, quatre décennies plus tard, les pesticides sèment encore la dévastation. Pendant l'été 2000, dans le but de contrôler le virus du Nil, les responsables de la santé publique de New York ont ramassé 80 000 oiseaux morts et les ont fait analyser par les laboratoires de pathologie de l'État. Même si le virus du Nil occidental avait effectivement causé la mort de quelques milliers d'oiseaux, les pathologistes ont constaté que la principale cause de décès de ces oiseaux était en réalité l'empoisonnement aux pesticides. Ironiquement, les propriétaires emploient des pesticides pour avoir des pelouses « parfaites » et ils attirent les oiseaux dans leur cour en leur installant des mangeoires.

Il a été prouvé que de nombreux pesticides causent d'importants dommages aux espèces sauvages. La majorité des usages du carbofuran, par exemple, ont récemment été interdits parce qu'il a presque causé l'extinction de la chevêche des terriers.

De la même manière, le fénitrothion, qui a été pendant des dizaines d'années le principal pesticide employé dans le cadre du programme de pulvérisation contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette, a été interdit en 1998 (quoique la décision du gouvernement laisse ouverte la possibilité d'utiliser le fénitrothion contre d'autres insectes, là où il n'y a pas d'alternative économique!). Au Nouveau-Brunswick, le fénitrothion a tué une énorme partie de la population des oiseaux chanteurs. Les scientifiques du Service canadien de la faune ont dit de ce produit qu'il est « inacceptable sur le plan environnemental ».

Dans certaines régions, la contamination aux pesticides, jumelée à d'autres pollutions toxiques, a créé une soupe chimique dont les répercussions sont lourdes de conséquences. Il y a bien des années, on a trouvé que les œufs des goélands de la région des Grands Lacs contenaient des dioxines, une substance mortelle présente dans les herbicides de type phénoxy.

On constate de plus en plus d'effets généralisés et troublants sur la faune des Grands Lacs, comme l'hypertrophie de la thyroïde, des cancers, des becs difformes et la féminisation des mâles (c.-à-d. que les animaux sont génétiquement mâles, mais que leurs organes reproducteurs sont femelles ou à la fois mâles et femelles). Causée par un grand nombre de pesticides, cette anomalie est maintenant connue sous le nom de « perturbation endocrinienne ».

On a démontré que même le chien de la famille est une victime des pesticides. La forme canine du lymphome est plus fréquente que la moyenne chez les chiens dont les maîtres entretiennent leur pelouse avec des pesticides. Le cancer est maintenant la principale cause de décès chez les chiens.

Préoccupations relatives à la santé humaine

On a établi un lien entre les pesticides et de nombreux types de cancer chez l'humain, allant du cancer du sein (DDT) aux lymphomes non hodgkinien et aux sarcomes des tissus mous (herbicides de type phénoxy). Des expositions chroniques de faible intensité aux pesticides ont été liées à des symptômes bénins comme les maux de tête, les étourdissements, la nausée et la confusion mentale. On également établi des liens entre l'emploi de pesticides destinés à la maison et au jardin et la leucémie et le cancer du cerveau chez les enfants. Une étude de l'Institut national du cancer des États-Unis indique que les enfants sont six fois plus susceptibles de contracter la leucémie infantile lorsque des pesticides sont utilisés dans la maison et le jardin.

Une étude publiée dans le numéro de février 1995 du *American Journal of Public Health* a mis en évidence des taux élevés de cancer chez les enfants vivant dans des maisons et jouant dans des cours où des pesticides étaient utilisés. Une corrélation particulièrement élevée a été établie dans les foyers où l'on utilise des bandes imprégnées de l'insecticide dichlorvos.

À part les ingrédients actifs, les pesticides recèlent-ils d'autres sujets d'inquiétude?

Oui, sans aucun doute! Les groupes environnementaux sont de plus en plus inquiets au sujet des ingrédients soi-disant « inertes ». En effet, ces derniers font l'objet d'un plus petit nombre de tests et, souvent, ils ne figurent même pas sur l'étiquette du produit. Qui plus est, il a été démontré que certains d'entre eux sont plus toxiques que l'ingrédient actif.

Quelles sont les principales utilisations des pesticides?

La pulvérisation agricole est l'usage le plus courant des pesticides au Canada. Les productions agricoles utilisent des herbicides pour tuer les mauvaises herbes, des insecticides pour tuer les insectes et des fongicides pour garder les récoltes exemptes de moisissures pendant leur transport jusqu'au supermarché.

Aujourd'hui, les fabricants de pesticides créent des semences génétiquement modifiées pour qu'elles produisent des récoltes résistantes à l'herbicide fabriqué par leur société, comme le canola tolérant à l'herbicide glyphosate de Monsanto (commerciallement connu sous le nom de *Canola RoundUp Ready*).

Les entreprises forestières se servent d'herbicides pour faire mourir les arbres à feuilles caduques et les buissons, de même que pour défricher une zone avant de planter des espèces commerciales. Ils pulvérisent également des insecticides contre les insectes des forêts, aboutissant souvent à des résultats catastrophiques. Au Nouveau-Brunswick, en 1952, lorsque l'on a tenté d'arrêter la pullulation de tordeuses de bourgeons de l'épinette par le DDT, l'épidémie

s'est répandue sur une zone quatre fois plus grande que la zone pulvérisée au départ. En conservant les feuilles vivantes et en tuant les prédateurs naturels de la tordeuse, le programme de pulvérisation a maintenu la pullulation de tordeuses dans un état d'épidémie permanent et artificiel qui a duré plus de 40 ans (cet insecte a normalement un cycle de cinq à sept ans).

Au Canada, des tonnes de pesticides sont pulvérisées à des fins esthétiques sur les pelouses, terrains de jeux, parcs et parcours de golf. Autrement dit, il n'y a pas de « pesticides économiques ». Les gens ont été conditionnés à croire qu'une pelouse doit être exempte de pissenlits. Les municipalités n'ont pas les moyens de dépenser autant pour des herbicides. Elles pulvérisent également des insecticides dans les zones urbaines. Winnipeg est la ville canadienne la plus pulvérisée, en raison de l'effort annuel visant à contrôler les moustiques.

Les préservatifs du bois, classés comme des pesticides, peuvent être extrêmement toxiques. Ils contiennent parfois de l'arsenic. Les femmes en âge de procréer devraient éviter de toucher les produits traités au pentachlorophénol (le préservatif responsable de la couleur verte du bois ainsi traité).

Quelles sont les solutions de remplacement?

Pour tous les problèmes de « ravageurs », il y a une solution non chimique.

La solution peut parfois comprendre l'emploi de pesticides dans le cadre d'un programme appelé « lutte antiparasitaire intégrée » : programme où la force motrice derrière les décisions concernant le moment, le lieu et la nature des pulvérisations est fondée sur une connaissance approfondie des dynamiques des populations d'insectes, des prédateurs sur le terrain et d'autres changements de culture, de façon à réduire au minimum l'emploi des pesticides.

Par ailleurs, on trouve maintenant sur le marché de nombreux produits de remplacement non chimiques. Pour les pelouses, il y a de nombreuses solutions de remplacement sans danger, et des entreprises d'entretien des pelouses desservent les consommateurs qui ne veulent pas utiliser de pesticides.

Ressources utiles

Pour une vue d'ensemble des règlements fédéraux et provinciaux sur les pesticides, visitez le site suivant : http://www.ns.ec.gc.ca/epb/factsheets/bkyard_bug/regulations.htm

Le Réseau d'action contre les pesticides (RAP) (<http://www.pesticideinfo.or> (en anglais seulement). La base de données du RAP est la plus importante et la plus complète collection de données sur les pesticides dans le monde. Elle comprend des données sur environ 5 100 ingrédients actifs des pesticides, les produits de décomposition des pesticides et des produits chimiques connexes. Ce système fournit également des renseignements sur plus de 100 000 préparations commerciales de pesticides.

Pesticides, santé humaine et environnement <http://www.pmac.net/pestenv.ht>. Ce site fournit des liens vers des sites Web, des articles et d'autres documents portant sur les effets des pesticides sur la santé et l'environnement naturel.

Les effets des pesticides sur la santé humaine <http://www.pmac.net/humanimp.ht>. Ce site Web traite notamment des sujets suivants : exposition alimentaire, pesticides en tant que perturbateurs endocriniens, pesticides en tant qu'agents cancérigènes, expositions toxiques pour l'humain, pesticides et maladies.

La Campagne du Sierra Club du Canada pour la réduction des pesticides <http://www.sierraclub.ca/national/pest/index.htm> (en anglais seulement). Le Sierra Club se consacre à l'exploration, à la mise en valeur récréative et à la protection des endroits sauvages de la Terre. Ses membres pratiquent et préconisent l'usage responsable des écosystèmes et des ressources de la Terre.

Le Centre d'éducation sur les pesticides <http://www.igc.org/pesticides>.

Le Réseau de vulgarisation sur les pesticides (Extension Toxicology Network (EXTOXNET)) <http://ace.orst.edu/info/extoxnet>. (en anglais seulement) EXTOXNET est une initiative coopérative à laquelle participent plusieurs universités américaines. Vous trouverez sur ce site un moteur de recherche de profils d'information sur les pesticides, qui contient

des renseignements scientifiques vulgarisés pour le public non spécialisé.

Les pesticides : Ce que vous ignorez peut vous faire du tort! <http://www.sdkmedia.com/Purewater/html/pesticides.htm>. Ce rapport renseigne sur les produits chimiques cachés risquant de mettre la santé de votre famille en danger.

La Campagne pour la réduction des pesticides

Cette campagne est organisée par une coalition de plus de 100 groupes basés partout au Canada, qui se préoccupent des risques pour l'environnement et la santé liés à l'emploi des pesticides. Le comité directeur est composé de représentants des groupes suivants : le Congrès du travail du Canada, le Fonds mondial pour la nature, l'Alliance environnementale de Toronto, Citoyen(ne)s pour les alternatives aux pesticides et le Sierra Club du Canada. 1 Nicholas Street, Suite 412, Ottawa (Ontario) K1N 7B7.

Téléphone : 613-241-4611; Télécopieur : 613-241-2292; Adresse courriel : sierra@web.net.

Que pouvez-vous faire?

Faites une recherche pour savoir si des pesticides sont utilisés dans votre lieu de travail et dans les environs. Est-ce que l'on pulvérise des pesticides dans les zones de restauration? Applique-t-on des herbicides sur les pelouses entourant votre lieu de travail? Les utilise-t-on sur les emprises ferroviaires? Parlez-en lors des réunions de votre comité sur l'environnement ou du comité mixte de santé et de sécurité. Élaborez un plan pour trouver des solutions de remplacement aux pesticides.

Réduisez votre exposition aux pesticides et celle des membres de votre famille. N'achetez pas de pesticides. Choisissez des aliments de culture biologique afin de protéger votre santé et d'encourager le marché des aliments cultivés sans produits chimiques. (La plupart des pesticides présents dans l'alimentation se retrouvent dans les produits animaux, alors ne faites pas attention qu'aux fruits et aux légumes.) Lavez ou pelez vos fruits et légumes avec soin s'ils ne sont pas certifiés biologiques.

De l'eau bouillante suffit pour tuer les mauvaises herbes qui poussent dans les allées de pierre, de ciment ou de briques. Limitez la croissance des mauvaises herbes de votre pelouse sans recourir aux pesticides : semez l'herbe très dru, arrosez beaucoup, coupez l'herbe plus courte que longue et ne vous en faites pas avec une petite quantité de mauvaises herbes. En agissant ainsi, vous protégerez les jeunes enfants, les animaux domestiques et les oiseaux.

Avec vos voisins, faites de votre pâté de maisons une « zone exempte de pesticides ».

Exercez des pressions sur les élus de votre municipalité pour qu'ils cessent l'utilisation de pesticides chimiques dans les espaces verts, surtout près des écoles.

Écrivez dans les journaux et aux politiciens pour réclamer des mesures de contrôle plus strictes à l'encontre des pesticides et une réduction globale de l'emploi des pesticides au Canada.

lh:sepb343